

Communiqué de presse



POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE

Plan d'action 2021-2024 de la Ville de Liège

Le Collège communal de la Ville de Liège a présenté ce lundi 6 septembre le plan d'action composé de 53 projets qu'il mettra en œuvre dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville.

Contexte

En avril 2021, le Gouvernement wallon a approuvé le cadre général d'une politique intégrée de la Ville (PIV) en Wallonie et a choisi d'y consacrer une enveloppe de près de 240 millions d'euros. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la relance économique de la Wallonie et reconnaît le rôle des pôles urbains wallons en tant que moteurs du développement régional.

Pour Willy Demeyer, « *c'est l'aboutissement d'un long processus en faveur d'une véritable politique de la Ville que j'appelle depuis plusieurs années. Je me réjouis que des moyens importants soient dégagés par le Gouvernement wallon en faveur des centres urbains et je remercie en particulier le Ministre Christophe Collignon* ».

Concrètement, la Politique intégrée de la Ville accorde aux 9 grandes villes wallonnes de plus de 50.000 habitants des moyens complémentaires destinés à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à redynamiser le territoire et les quartiers qui le composent.

Dans ce cadre, la Ville de Liège bénéficiera d'une enveloppe de **50.490.000 €** pour la mise en œuvre de son plan d'action 2021-2024.

La Région demande aux Villes d'ajouter 20% en part propre. L'enveloppe totale d'investissement est donc de **60.588.000 €**.

A ce montant vient s'ajouter un budget complémentaire de **plus de 8.400.000€** pour la réhabilitation de sites à réaménagement (SAR) sur le territoire de la Ville.

Le programme complet (politique de la ville + SAR) représente donc près de **70.000.000 € !**

Un outil de mise en œuvre de la stratégie de la Ville

Véritable outil de mise en œuvre de la stratégie communale, le plan d'action « Politique intégrée de la Ville » s'appuie sur les objectifs identifiés dans le plan stratégique transversal « Liège 2025 » et sur les résultats de la consultation citoyenne initiée à cette occasion. Pour rappel, parmi les priorités des Liégeois-es dans le cadre de « Liège 2025 », on retrouvait l'amélioration du cadre de vie, notamment dans les quartiers, le renforcement de l'offre de logements, la transition climatique ou encore la mobilité durable.

Des projets emblématiques au centre-ville et dans les quartiers

Avec la Politique intégrée de la Ville, Liège affirme des ambitions claires : 35% du budget consacré à des projets de rénovation énergétique, un ensemble de mesures structurantes portant sur la redynamisation du centre-ville, la création de plus de 60 logements, une végétalisation massive du territoire et plus de 50% des actions qui seront mises en œuvre dans les quartiers.

Le plan est en effet structuré de la sorte :

1. **35% (= le pourcentage exigé par la Région), soit 26 millions €, seront consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments.** Une attention particulière a été donnée aux infrastructures fréquentées par des publics jeunes : les halls sportifs et les crèches. Ces investissements permettront de substantielles économies d'énergie.
2. **19% sont consacrés au logement et à la cohésion sociale :**
 - 2 millions € pour inciter la création d'entrées indépendantes aux logements situés au-dessus des commerces. Par cette action, la Ville souhaite lutter contre les logements inoccupés et encourager la création de logements de qualité, notamment au centre-ville. C'est une priorité encore mise en lumière avec les inondations
 - La dotation à la régie foncière pour acquérir des logements sera doublée (passage de 1 à 2 millions €)
 - 1,5 million € sont prévus pour financer la rénovation complète de l'abri de nuit du CPAS rue sur la fontaine, qui verra sa capacité doublée. Tous les services dédiés à la prise en charge des personnes sans-abri seront aussi regroupés en un même lieu.
3. **18% du plan est ensuite consacré à la mobilité douce, à la végétalisation de la ville et la lutte contre le changement climatique :**
 - La réalisation de 4 corridors vélos : vers Bressoux, vers Sclessin, en Outremeuse et en rive gauche ;
 - 2 millions € pour l'installation d'un système de contrôle d'accès aux différents piétonniers (via installations de caméras ANPR) ;
 - La mise en œuvre du Plan Canopée : les arbres permettent de lutter efficacement contre les îlots de chaleur. Sur son territoire, la Ville

compte un nombre important de quartiers fortement minéralisés. La mise en œuvre du Plan Canopée permettra de progressivement végétaliser l'espace public à l'échelle du territoire.

4. **12% sont consacrés à l'attractivité du territoire et en particulier le réaménagement des places du cœur de ville.** Dans le but de renforcer l'attractivité, notamment commerciale, du centre-ville, et dans la perspective de l'arrivée du tram, les places emblématiques du centre seront réaménagées (Cathédrale, Neujean,...). Il s'agit de concrétiser la piétonisation de l'hyper-centre pour en faire un espace convivial et attractif pour les Liégeois-es et pour les visiteurs.

Des moyens importants sont également consacrés au patrimoine et aux investissements dans les **quartiers dits « prioritaires »**, dont notamment Chênée et Angleur, qui ont été ajoutés par le Collège suite aux terribles inondations.

Le plan d'action de la Politique intégrée de la Ville sera mis en œuvre **entre 2021 et 2026**.

Ces budgets (qui représentent l'équivalent de près de 3 budgets d'investissements annuels de 25 millions €) vont donner un coup d'accélérateur majeur à la transformation de Liège.